L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DU CHANTIER.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 28 JANVIER.

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CARP ET COMMERCE (Réduit Bourg)

WM. WHANN.....Président
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président
E. N. GAUDICHEAU.....Secrétaire

— Directeurs —

S. C. EMLEY,	LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MANSFIELD,	WM. WHANN,
D. C. MCCAN,	J. M. LAPEYRE,
W. W. ROWE,	S. E. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO. W. PORCH,
J. F. H. GRACE.	

La Compagnie est autorisée à couvrir contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assurances de notre ville. 19 oct—1a

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 26, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux du tarif.

JAMES ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été élu président et M. J. TARLETON, secrétaire.

Directeurs:

Chas. Roman,	Wm. A. Shropshire,
B. L. Millaudon,	F. A. Peyroux,
T. Bellamy,	H. Hennessy,
Thos. C. Payne,	E. Giesel,
Dominge Puig,	Saml. W. Todd.
Arthur Fortelli,	

—INSPECTEUR MARITIME—
B. L. Robertson jr. &c—6m

Compagnie d'Assurance mue FAUTEURS ET DES COMMERÇANTS. 38.....Rue Carondelet.....38 Nouvelle-Orléans.

Toute les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptoir.

Montant des primes reçues la première année de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867— $413,626 46

—ACTIF—

Le 30 avril 1867.....$568,676 91.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des rivières et de mer, aux taux usuels du prime.

MICHEL MUSSON, Président.
RAIMOND DOANE, Vice-Président,
Ed. A. PALFRY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Heath,	J. J. Warren,
W. A. Johnson,	Wm. Ball,
J. W. Burbidge,	Alex Marks,
Jno. L. Noble,	Robt't Hutton,
Hugh McColl,	Edm'd P. Moore,
Marshall J. Smith,	Wm. H. Heming,
L. H. Tery,	Thos. M. Scott,
J. C. Denis,	Joseph Block,
Jas. D. Blair,	R. W. Acker,
	H. B. Ware.

Sam'l Pridmore, Secrétaire. 1y

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

20 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 20 mai 1867:

Primes d'assurée dans l'année.....$	1,000,000 21
Primes de nos dans l'année.....	29 54
Primes de rivières dans l'année.....	104,477 35
Total.....	$1,041,506 92
Total net des primes.....	$726,726 54
Payé: Pertes par l'incendie.....	$116,426 42
" Pertes par mer.....	39,247 97
" Pertes par rivières.....	39,267 42
" Dépenses, et perte, réparations encourues en lieu de sorip, bordels, &c., &c., &c., &c.	19,683 34
Payé: Pertes et perte, réparations encourues en lieu de sorip, bordels, &c., &c., &c., &c.	151,921 39—$92,329 79
Balance net.....	$ 46,304 93

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes à recevoir.....	$ 49,154 76
Prêts sur bons et hypothèques.....	19,000 00
Prêts sur garantie suffisante.....	22,200 00—140,800 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip.....	61,101 61
Fournitures maritimes.....	79,200 00
Escomptes.....	138,113 97
Scrip accumulé à p. c.....	$ 38,000 00
Scrip de la ville.....	19,000 00
Compte d'intérêt.....	19,277 17
Compte d'actions de la Compagnie.....	13,000 00
Bourse des Assurances.....	1,000 00
Compte d'affaires et de dépenses.....	800 00—$172,727 17
pour primes et vols de pensions.....	79,776 54
Actif net.....	$792,614 24

La Compagnie possède comme suit:

Billets et autres engagements.....	$ 92,300 21
Compte de scrip brûlé.....	7,000 00
Intérêt sur les billets.....	3,300 00

Le bilanon qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.

Bureau du Greffe et de l'Ex-officio, Cour de Police.

Assermentée et constituée par jugement rendu ce 22 mai 1867.

M. E. BRAUDRIS

Succède à M. le Juge de Paix de la Première d'Orléans.

La Compagnie paye au intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les dépôts non remboursables avant, sur promesses des cinq certificats à partir des deuxième et dernier jours de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende sortie de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année finissant le 31 décembre 1867, et un dividende de QUARANTE pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour la dix-huitième, à partir du premier janvier 1867, inclusivement.

THOMAS E. ADAMS, Président.
SAMUEL R. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt,	A. C. Ober,
C. T. Bouldoux,	A. Thomson,
Samuel R. Newman,	A. Thomson,
P. H. Foley,	Jackson,
William Edwards,	John Phelps,
Jr. Simms,	

L. F. Spyker.

Compagnie d'Assurance mue DE LA LOUISIANE.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 20 février 1867..... $ 888,139 21

Primes d'incendie.....	$ 777,629 46
Primes de rivières.....	110,509 75
	$ 888,139 21
Le restes, primes remboursées	$ 4,362 16
En outre, primes non expirées	46,734 89
	$ 44,997 10
Montant net des primes.....	$ 793,499 21
Perles payées.....	$ 140,363 20
Perles payées, Thomasville.....	1,000 00
Perles sur mer.....	131,426 34
Perles sur les rivières.....	364,176 25
	$ 676,917 79
Réassurances.....	28,264 26
Dépenses, taxes, &c.....	32,732 27
Remises et fais de scrip.....	77,770 36
	$ 809,945 82
Soldes net.....	$ 139,677 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Fonds et promesses d'assurance.....	$ 325,000 00
Fonds et hypothèques.....	120,000 00
Fonds et hypothèques de la ville et paroisse.....	111,000 00
Fonds et actions de banques et autres.....	171,500 00
Fonds et actions de Compagnies d'Assurances..	132,100 00
Prêts sur garanties.....	32,150 00
Effets.....	141,200 00
Intérêts sur les hypothèques.....	121,250 00
Intérêts sur les primes.....	1,000 00
	$ 738,000 91

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de la Compagnie.

J. F. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Braun,	A. E. Montgomery,
Jos. J. Delhi,	Geo. Workam,
Jos. Hawkins,	C. Jones,
Frank Williams,	Thomas Byrnes,
B. Bruguier,	Thomas Wilson,
John Hagan,	Wm. A. Violet,
John S. Maxwell,	W. A. Violet,
Alfred Kern jr.,	Hugh Macdonald,
A. Fourchy,	Edward Kohn,
Geo. W. Decker,	Wm. H. Peabody,
E. F. Hawkesworth,	Samuel Todd,
Geo. W. Bynum,	John Wells,
Henry Hart,	H. Eskridge,
Arnold J. Waldo,	Samuel Wells,
Jos. Bell,	Andrew Stewart,
C. Bienvenu,	

A. E. Montgomery.

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCES.

Carondelet.....57

LA NATIONALE DE HARTFORD.

Actif.....$4,650,000.

HOME DE NEW-HAVEN.

Actif.....$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer sortis. 19 sept—6m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL.....$5,000,000.
Emission de polices payables en or et en livres sterling.
R. S. MONTGOMERY, agent général.
61.....Carondelet.....63

Résidences de choix en face de la Place d'Annonciation.

Succession de Mme Elida Germon.

No 30,909.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HORY, Encanteur.

Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 29 de février 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de deux ordres de l'Hon. Jas. W. Breaux, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, datés le 10 et 18 de janvier 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour en faire la succession de Mme Elida Germon, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un immeuble de deux étages, situé dans l'intérêt borné par les rues Annonciation, Fourcher, Orange et Robert, portant le No 1 de police, et formant les numéros 2 et 4 sur le plan de la ville, mesurant 22 pieds 3 po. sur 64 1 ligne de front sur la rue Annonciation, sur une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes, formant 2 lots de rue Orange et Annonciation, mesurant 22 pieds 3 pouces de face sur la rue Orange, sur une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes, avec toutes les constructions et une grande maison en bois (double) à un étage, cuisine, écurie, remise, hangar, citerne, puits, et autres dépendances, et dépendances, ouverte en ardoises, ayant deux chambres à feu, deux étages, ouverte en ardoises, ayant deux chambres à feu, deux étages, ouverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, séparées de passages, et une galerie de chaque côté, donnant sur la place Annonciation.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de la vente, avec hypothèque spéciale sur les immeubles vendus, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et la clause de pacte commissoire, pour un prix de $9,000.

Le tout libre de toutes hypothèques, excepté la rente foncière due à la succession de Mme Lavergne Germon.

Les frais de mutation seront à la charge de l'acquéreur.

Les autres conditions de la vente seront publiées lors de la vente.

Propriété sur la rue Annette, entre Urquhart et Miro.

Succession de Mme Lavergne Germon.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.

VENDREDI, 7 février 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de deux ordres de l'Hon. Jas. W. Breaux, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, datés le 10 et 18 de janvier 1868, il sera procédé à l'encan public, pour faire la succession de Mme Elida Germon, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un immeuble de deux étages, situé dans l'intérêt borné par les rues Annonciation, Fourcher, Orange et Robert, portant le No 1 de police, et formant les numéros 2 et 4 sur le plan de la ville, mesurant 22 pieds 3 po. sur 64 1 ligne de front sur la rue Annonciation, sur une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes, formant 2 lots de rue Orange et Annonciation, mesurant 22 pieds 3 pouces de face sur la rue Orange, sur une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 2 lignes, avec toutes les constructions et une grande maison en bois (double) à un étage, cuisine, écurie, remise, hangar, citerne, puits, et autres dépendances, et dépendances, ouverte en ardoises, ayant deux chambres à feu, deux étages, ouverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, séparées de passages, et une galerie de chaque côté, donnant sur la place Annonciation.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de la vente, avec hypothèque spéciale sur les immeubles vendus, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et la clause de pacte commissoire, pour un prix de $9,000.

Le tout libre de toutes hypothèques, excepté la rente foncière due à la succession de Mme Lavergne Germon.

Les frais de mutation seront à la charge de l'acquéreur.

Les autres conditions de la vente seront publiées lors de la vente.

Propriété sur la rue Annette, entre Urquhart et Miro.

Succession de Mme Lavergne Germon.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.

VENDREDI, 7 février 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de deux ordres de l'Hon. Jas. W. Breaux, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, datés le 10 et 18 de janvier 1868, il sera procédé à l'encan public, pour faire la succession de Mme Elida Germon, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un terrain de trente-deux pieds de face sur la rue Annette, sur une profondeur égale entre lignes parallèles de cent pieds, formant le numéro 140, borné par les rues Urquhart et Miro, et portant le No 1 de police.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de la vente, avec hypothèque spéciale sur les immeubles vendus, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et la clause de pacte commissoire, pour un prix de $2,000.

Le tout libre de toutes hypothèques, excepté la rente foncière due à la succession de Mme Elida Germon.

Les frais de mutation seront à la charge de l'acquéreur.

Les autres conditions de la vente seront publiées lors de la vente.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, *No 21, rue TRÉVISE*, PARIS.

OPPRESSION. **ASTHME,** SUFFOCATION,

si toutes les affections des voies respiratoires soient calmés à l'instant même et guéri par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 2 fr.—Dépôt chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

SEUL AUTORISÉ EN FRANCE, BELGIQUE, RUSSIE ET AUTRICHE.

La liste des déportés est considérable; mais dans cette nomenclature, le **Rob Boyveau-Laffecteur**, garanti véritable par la signature du Dr. Girandeau de St. Gervais, a toujours occupé le premier rang tant à cause de son ancienneté que de son succès. Ce spécifique est exclusivement composé de sucs végétaux, dont l'action calmante et rafraîchissante, sans secousse, ni **AFFECTIONS de la PEAU**, les **DARTRES**, les **SCROFULES**, les **ACCIDENTS** provenant de **COUCHES**, de l'âge critique et de l'horrible des humeurs. Combat les **HUMEURS froides